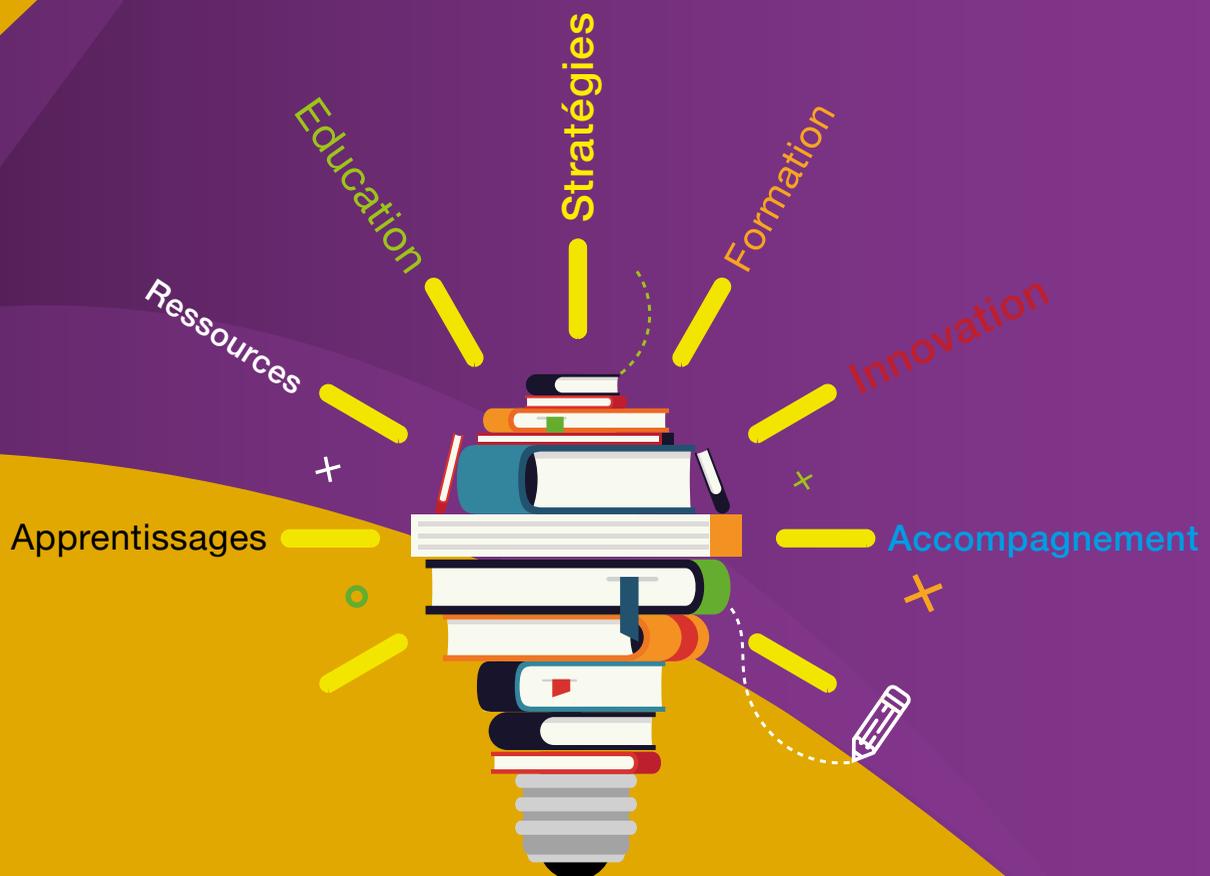


LA STRATÉGIE DE L'IFEF

Accompagner les États et gouvernements
de la Francophonie pour relever les défis
de l'éducation et de la formation



SOMMAIRE

Introduction	5
I Cadre général de l'IFEF	6-7
II Les défis qui s'imposent à l'IFEF	8-10
III Analyse des forces, faiblesses, opportunités et risques encourus par l'IFEF	10-11
IV Les trois orientations stratégiques de l'IFEF	13-14
V Le croisement entre les objectifs de l'IFEF et les cibles des ODD à l'horizon 2030	15
VI Les cinq piliers de l'orientation de l'IFEF	16-17
VII Les cinq principes et leviers d'action de l'IFEF	18-19
VIII Les dix grandes activités de l'IFEF	20
IX Des actions spécifiques en partenariat avec les acteurs de la Francophonie	21
X Les perspectives de l'IFEF de 2019 à 2022	22-24
Les abréviations	25



Introduction

Ce document présente les orientations stratégiques de l'IFEF. Il s'appuie sur la programmation quadriennale 2015-2018 et pose les jalons de la programmation 2019-2022.

Il comporte dix parties :

- La première présente le cadre général de l'action de l'IFEF ;
- La deuxième précise les cinq défis majeurs que l'IFEF devra contribuer à relever ;
- La troisième et la quatrième présentent les orientations stratégiques de l'IFEF et les objectifs stratégiques qu'il souhaite contribuer à atteindre ceux qu'il souhaite atteindre par ses programmes et leurs croisements avec les cibles de l'objectif de développement durable n°4 consacré à l'éducation ;
- La cinquième et la sixième détaillent la philosophie générale de l'action de l'IFEF en présentant les cinq piliers qui fondent son action ainsi que les principes et les leviers qui la régissent ;
- La septième présente les dix grandes activités de l'IFEF ;
- La huitième illustre sous forme d'un tableau le cadre logique de la programmation 2019-2022 ;
- La neuvième analyse les forces, les faiblesses, les opportunités pour l'Institut ainsi que les menaces auxquelles il risque d'être exposé ;
- La dernière présente des pistes d'actions concrètes que l'IFEF, en complément des actions déjà réalisées au sein de sa programmation, souhaite développer avec l'AUF, la CONFEMEN/PASEC, l'Université Senghor et la CONFÉJES.

I - Cadre général de L'IFEF

Un cadre institutionnel fort

Les chefs d'État et de gouvernement ayant en commun l'usage du français, réunis à Dakar pour leur XV^e Sommet en 2014, ont décidé de doter la Francophonie d'un outil visant à appuyer les pays membres dans leurs efforts pour améliorer leurs systèmes éducatifs : l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF).

Basé à Dakar au Sénégal, l'IFEF est un organe subsidiaire de l'OIF. En tant que tel, il possède une personnalité juridique propre et une certaine autonomie financière tout en étant soumis au règlement financier de l'OIF. Conformément à ses statuts, l'IFEF peut recevoir des subventions et signer des accords en vertu de la délégation de signature accordée par l'Administrateur de l'OIF au Directeur de l'IFEF.

L'IFEF cherche à compléter et à renforcer les synergies qui existent déjà, tout en créant des passerelles vers d'autres aires linguistiques. La vocation de l'Institut est d'être au service de l'ensemble de la Francophonie et son installation à Dakar constitue un signal précieux pour montrer la vitalité et l'esprit d'initiative dont elle fait preuve, en positionnant l'IFEF comme le porteur d'un réseau multipolaire ouvert sur le monde et non comme une structure centralisée.

Une mission claire

L'IFEF a pour mission principale de « fournir aux États et gouvernements membres de l'OIF et à ses partenaires une expertise technique pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de leurs politiques éducatives afin d'assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et de promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous ». Il est voué à la mise en œuvre qualitative des actions de coopération liées à l'éducation, à la formation professionnelle et technique. Cette mission respecte la Charte de la Francophonie et s'inscrit dans son Cadre stratégique 2015-2022. Elle

répond aux orientations arrêtées par les chefs d'État et de Gouvernement ayant en commun l'usage du français et s'inscrit dans les programmations adoptées par les instances de la Francophonie.

L'IFEF porte le plaidoyer international de la Francophonie en faveur de la qualité et de l'efficacité de l'éducation, en complémentarité et en synergie avec d'autres acteurs intervenant dans ce secteur.

Une réponse à une problématique internationale

Sa création fait suite à plusieurs temps forts au niveau international. Leur prise en compte fut essentielle à la création de l'Institut qui s'inscrit au sein d'une multiple temporalité :

1. Celle de l'élaboration en 2015 à Incheon en Corée, lors du Forum mondial sur l'éducation, de l'Agenda pour l'éducation 2030, soulignant un objectif majeur à savoir « assurer une éducation inclusive et équitable de qualité pour tous et un apprentissage tout au long de la vie pour tous à l'horizon 2030 ».
2. Celle de la définition des objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, dont le numéro quatre, relatif à l'éducation et visant à « assurer l'accès pour tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».
3. Celle de la réussite des programmes mis en œuvre par la Francophonie, en particulier l'Initiative pour la formation à distance des maîtres (IFADEM), l'initiative École et langues nationales (ELAN), le programme de Formation et insertion professionnelle des jeunes (FIJ) ; dans le contexte de l'IFEF, ces programmes sont refondés, mis en relation leurs objectifs et leurs stratégies en tenant compte des aspirations nationales des pays et des impératifs de développement

¹ CONFEMEN : Conférence des ministres de l'éducation des États et des gouvernements ayant le français en partage

PASEC : Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN

² CONFESJES : Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie

³ AUF : Agence universitaire de la Francophonie

⁴ IIFE : Institut international pour la planification de l'éducation

économique et social. La réponse aux aspirations des pays partenaires implique un changement d'échelle ainsi qu'une intégration des démarches et des contenus aux plans nationaux en vigueur.

4. Celle de la maturité en matière d'ingénierie des ministères de l'éducation où des spécialistes nationaux reconnus mettent en œuvre, avec professionnalisme, en étroite relation avec bailleurs et partenaires, des politiques éducatives ambitieuses. Une ingénierie de formation qui tient compte des spécificités nationales est présente dans de nombreux pays. Cette expertise en émergence mérite d'être renforcée et distribuée afin de vivifier une intelligence collective déjà présente. L'IFEF se doit d'être au service de cette génération

désormais opérationnelle de spécialistes nationaux de l'éducation et de la formation.

5. Le dernier élément marquant concerne de nombreux pays membres de la Francophonie où un constat alarmant et pessimiste est dressé : le recul et/ou la faiblesse de la maîtrise du français dans les systèmes éducatifs. Il importe d'agir au plus vite avec des initiatives innovantes, respectueuses des orientations nationales, tenant compte des contraintes des États, et permettant la refondation de la formation d'enseignants qualifiés pour enseigner le français dans ses dimensions professionnelle, sociologique et culturelle.



⁵Forum mondial sur l'éducation 2015. Incheon, République de Corée, 19-22 mai 2015. Programme, <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002332/233245F.pdf>

⁶Objectifs du développement durable (ODD), <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals.html>

II - Les défis qui s'imposent à l'IFEF

Une population en mutation

Les prévisions démographiques pour 2050 interpellent les éducateurs. Non seulement la population mondiale passera de 6,7 milliards en 2005 à 9,2 en 2050, mais sa structure d'âge sera grandement modifiée. Le nombre de personnes en âge de travailler (15-64 ans) passera de 4,2 milliards en 2005 à 5,9 milliards en 2050. La répartition des populations sera également très différente. De 22,2% de la population mondiale en 2005, le pourcentage de la Chine ne sera plus en 2050 que de 14,6%. De 11,9% en 2005, l'Europe baissera à 8,2% en 2030 et à 6,5% en 2050. Comptant 1,2 milliard d'habitants en 2017, le continent africain devrait avoisiner les 2,5 milliards en 2050 (Source INED) soit 27,1% de la population mondiale, ce qui ne manquera pas d'induire des besoins nouveaux en immigration à tous les niveaux.

Un nouvel ordre mondial

Alors qu'aujourd'hui l'Afrique peine à former sa jeunesse, comment imaginer qu'elle pourra assumer une telle croissance démographique ? Quels sont les scénarios d'avenir ? Peut-on anticiper sur la création d'une économie basée sur la connaissance si souvent abordée dans une perspective économique, au détriment de sa dimension culturelle et citoyenne, en ignorant les implications sociales de l'innovation, et en nous privant de quantité d'expérimentations et de savoirs. L'éducation doit non seulement être de qualité pour garantir la compétitivité des États mais aussi massive pour répondre aux besoins grandissant de l'économie.

La part de l'Afrique dans la population mondiale en âge de travailler évoluera de **12,1% en 2005 à 17% en 2030, pour atteindre 22,1% en 2050**. À l'examen de son potentiel démographique, il paraît évident que l'Afrique, si elle réussit son intégration économique continentale, disposera de tous les atouts pour devenir, dans les prochaines décennies, le principal relais de croissance mondial, plus encore que l'a été la

Chine ces vingt dernières années. Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer en analysant ses ressources naturelles, c'est bien dans ses ressources humaines que se situe le principal capital du continent africain.

Six défis auxquels sont soumis les systèmes éducatifs contemporains, particulièrement dans les pays en développement, sont à relever. C'est à partir de ces défis que l'IFEF a défini ses objectifs stratégiques.

Défi n°1. L'accroissement des besoins en formations initiale et continue des enseignants.

L'Institut de Statistique de l'UNESCO (ISU) évaluait en 2016, les besoins d'enseignants du primaire et du secondaire pour la réalisation de l'ODD4 à près de 69 millions d'enseignants supplémentaires, dont 17 millions pour l'Afrique subsaharienne. De plus, les réformes qui seront nécessaires conduiront à l'utilisation de nouveaux profils d'enseignants avec de nouveaux besoins de formation. Malgré les efforts des États et des partenaires techniques et financiers en matière de formation, un nombre important d'enseignants sans formation persiste. En Afrique subsaharienne en 2014, moins des trois quarts des enseignants du pré-primaire et la moitié de ceux du second cycle du secondaire ont suivi une formation (Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2016). Il en découle une demande massive de formations initiale et continue sur l'ensemble du cycle de l'éducation de base.

Défi n°2. La nécessaire adéquation entre l'offre de formation professionnelle et technique et les besoins des secteurs économiques prioritaires des pays.

Le taux de chômage des 15-25 ans dans la plupart des pays francophones est supérieur à celui des adultes : il oscille entre 15 et 30% pour cette tranche d'âge et affecte davantage les jeunes femmes que les jeunes hommes. Les pays d'Afrique enregistrent parmi les plus fortes croissances économiques du monde (8,3% pour la Côte d'Ivoire, 6,1% pour le Nigeria, 10,3% pour

⁷Source : Nations Unies. *Département des affaires économiques et sociales (DAES). Division de la population*

⁸Source OIF : *étude sur la démographie en Francophonie*

⁹Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2016, <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002470/247033F.pdf>

¹⁰Perspectives économiques en Afrique, Banque africaine de développement, 2012,

https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/AEO2012_EN.pdf

(l'Éthiopie, 7,2% en Tanzanie, 7% au Rwanda). Cependant, malgré un triplement du PIB ces dernières années, on constate un faible taux de création d'emploi durable. Par ailleurs, en Afrique, entre 70 et 80% de l'apport de l'économie au produit intérieur brut est le résultat de l'économie informelle. Ce secteur offre jusqu'à 70% des emplois pour les jeunes et les adultes mais souffre d'un manque de compétitivité lié notamment au déficit des compétences professionnelles des employeurs, employés et apprentis. Depuis une dizaine d'années, la plupart des pays ont priorisé la formation professionnelle et technique (FPT) dans leurs politiques nationales éducative et économique afin de répondre au double enjeu du développement, d'une part des compétences techniques et professionnelles des jeunes, d'autre part d'amélioration de la réactivité de l'offre de formation professionnelle et technique aux besoins du marché du travail. Il faut développer parallèlement le capital humain et les compétences afin que dans chacun des pays à fort taux de chômage, les entreprises privées ne peinent plus à recruter et que la compétitivité soit réellement renforcée. Pour cela il faut des formateurs compétents et qualifiés et des partenariats forts entre l'Etat et les entreprises.

Défi n° 3. La nécessité d'assurer l'équité dans l'éducation et la formation.

Les principaux facteurs d'iniquité dans l'éducation sont le genre, la langue, le handicap et les conditions sociologiques des groupes les plus vulnérables, notamment à cause des migrations et des déplacements forcés. À l'échelle mondiale, 63% des pays ont réalisé la parité entre les sexes dans le primaire mais ils sont seulement 38% en Afrique subsaharienne. On peut difficilement, dans ce cas, parler d'éducation inclusive dans de nombreux pays en développement. Il est impératif de stimuler des politiques incitatives afin que les jeunes filles puissent non seulement acquérir le socle de base des connaissances et puissent continuer jusqu'à l'achèvement du cycle secondaire ou d'un cycle professionnel et technique.

Défi n°4. L'obligation d'assurer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage en milieu bilingue ou plurilingue.

Parmi les causes multiples de la faiblesse des apprentissages fondamentaux, l'utilisation du français comme médium principal d'enseignement dès la 1^{ère} année, notamment dans les zones rurales, participe de la difficulté scolaire et à l'échec de nombreux enfants. Toutes les données indiquent que les politiques les plus efficaces en matière d'enseignement sont celles qui préconisent d'utiliser la langue maternelle au cours des

premiers apprentissages de la scolarité et d'introduire une deuxième langue d'abord comme matière puis comme langue d'enseignement.

Plusieurs pays ont alors initié un enseignement «bilingue» qui articule l'usage d'une langue comprise par les enfants comme langue principale des apprentissages clés (lecture, écriture, calcul) au cours des 3 premières années du primaire, et l'initiation à la langue française qui devient médium principal au cours de la seconde moitié du cycle primaire et pour le secondaire. L'IFEF accompagne ces pays, leur apporte une expertise dans la définition d'une politique linguistique éducative, dans l'élaboration de programmes d'étude et d'outils spécifiques, dans le renforcement des compétences des acteurs éducatifs ainsi que dans la négociation sociale et le plaidoyer.

Défi n°5 : La nécessité d'une alphabétisation de qualité.

La Banque africaine de développement estime aussi à 133 millions le nombre de jeunes Africains illettrés, soit plus de 50% du total.

Une alphabétisation universelle doit être recherchée grâce à l'édification de sociétés lettrées, multilingues, équitables avec des individus dotés de capacités intellectuelles et civiques critiques, de compétences socio-professionnelles, des individus formés au développement durable et à la participation citoyenne. Ceci impose la nécessité de renforcer l'évaluation et la mesure des acquis de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, de développer avec d'autres acteurs, des cadres d'équivalence, tout ceci afin de bien prendre en compte les alternatives éducatives en dehors du formel.

Défi n°6. La diversité géographique de l'espace francophone.

Les actions des programmes constitutifs de l'IFEF sont aujourd'hui déployées principalement en Afrique subsaharienne, dans l'océan Indien, en Asie, dans la Caraïbe, au Moyen-Orient et bientôt dans le Pacifique avec IFADEM au Vanuatu. L'IFEF n'oublie pas sa vocation à travailler dans l'ensemble de l'espace francophone. Les équipes se déploieront en fonction des moyens des demandes des Etats et des moyens mobilisés pour y répondre. En particulier, l'IFEF relancera de manière dynamique la coopération éducative avec les pays du Maghreb, le Liban et les pays de la zone créolophone.

III - Analyse des forces, faiblesses, opportunités et risques encourus par l'IFEF

Le tableau ci-dessous schématise les forces et faiblesses de l'IFEF, dont les résultats de l'analyse sont pris en compte dans le présent document. Cette analyse est issue des observations de novembre 2016 à Août 2018.

Forces	Faiblesses
<p>Un lieu d'intégration des actions en matière d'éducation et de formation, une nature d'organe subsidiaire qui confère à l'IFEF souplesse et agilité.</p> <p>Installation à Dakar à côté d'autres institutions de la Francophonie.</p> <p>Reconnaissance internationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des programmes de l'IFEF (cf. résultats des évaluations IFADEM et ELAN) ; • de l'expertise francophone en matière de formation professionnelle et technique portée par le programme FIJ. <p>Constitution, à travers l'IFEF, d'un réseau d'acteurs dans les pays francophones, et volonté de concertation entre les opérateurs et autres acteurs de la Francophonie.</p> <p>Existence d'unités hors siège de l'OIF et d'implantations des autres opérateurs de la Francophonie dans différents pays.</p>	<p>Institut de création récente qu'il va falloir faire connaître des acteurs de terrain et autres partenaires.</p> <p>Une communication à renforcer.</p>
Possibilités / Opportunités	Menaces / Risques
<p>La force potentielle du partenariat qui se mobilise autour de l'IFEF.</p> <p>L'importance accordée à l'éducation et à la formation par les acteurs nationaux et internationaux.</p> <p>L'énorme potentiel du numérique éducatif et de ses applications en formation.</p>	<p>Baisse des financements internationaux consacrés à l'éducation et à la formation.</p> <p>Relais des financements externes.</p> <p>Insuffisance de complémentarité des acteurs en Francophonie ; relatif cloisonnement des programmes.</p> <p>Dispersion des responsabilités à l'intérieur des États dans les domaines de la formation et de l'éducation.</p> <p>Rivalités et concurrence entre acteurs internationaux.</p> <p>Tentation de se confiner au continent africain.</p>

Quelques éléments de mise en cohérence des actions de l'IFEF

Des actions coordonnées

L'ensemble des programmes de l'IFEF présentent des dimensions communes permettant aux équipes d'y œuvrer collégialement :

- l'appui aux politiques et stratégies des États est commun à tous les programmes, et devra être mieux coordonné notamment à travers le programme 9 ;
- l'innovation et la mobilisation du potentiel du numérique éducatif sont transversales à tous les programmes notamment lorsqu'il s'agit de l'ingénierie éducative et de la production des ressources. Cet aspect est un des points forts de l'IFEF ;

- la jeunesse est au cœur de l'action des programmes : la Francophonie a élaboré une stratégie spécifique à cette thématique adoptée par les chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage lors du Sommet de Dakar en 2014, laquelle consacre un axe sur l'éducation et la formation en langue française dans une perspective de promotion des valeurs humaines, de l'employabilité et de l'insertion socioprofessionnelle.

Une forte synergie entre les programmes IFADEM et ELAN

Cette synergie s'impose puisque pour développer le bilinguisme (objectif d'ELAN), la formation des enseignants est un des moyens qui peut s'appuyer sur les actions d'IFADEM. C'est aussi une demande exprimée par les pays et les partenaires qui soutiennent ces deux

programmes et qui souhaitent une réponse massive aux besoins de formation des enseignants.

La démarche est celle d'une synergie dans le champ générique de l'enseignement des langues. Elle consiste à la mise en place d'une offre et d'une ingénierie commune permettant de renforcer la capacité des ministères à mettre en place des mesures de renforcement de l'efficacité de l'enseignement apprentissage en langue(s) par :

- des formations massives d'enseignants ;
- le soutien à des évolutions curriculaires (principale garantie d'intégration massive) ;
- une entrée par domaine tels que celui de l'enseignement du français (oral/écrit, lecture, ...), celui de l'enseignement en français, ou celui du bilinguisme/plurilinguisme avec «l'intégration massive» des langues nationales.

L'appui aux langue(s) d'enseignement IFADEM/ELAN reposerait sur une ingénierie commune mais les cibles et les démarches peuvent varier d'un pays à l'autre. En revanche, dans les deux domaines qui font aujourd'hui la particularité d'IFADEM et d'ELAN, l'autonomie des programmes pourrait être conservée.

La synergie ELAN-IFADEM a commencé par la mutualisation des pratiques en matière de formation à distance. Elle se poursuit au moment de la co-construction des actions de programme dans les pays, ou du passage de l'expérimentation de l'enseignement bilingue à des effectifs d'enseignants et d'élèves plus importants. Afin de la renforcer, certains éléments doivent être considérés. Par exemple, les niveaux scolaires auxquels les deux programmes s'adressent ne sont pas les mêmes, les choix des cibles à l'intérieur des pays sont différents, les modes opératoires de ces deux programmes sont différents notamment en raison des particularités de l'intégration des langues nationales dans certains pays. Il y a souvent des différences quant à l'articulation du français et des langues nationales. Il existe des différences d'un pays à l'autre pour ce qui est du moment et de la modalité d'introduction de la

seconde langue d'enseignement (le français), ce qui a des implications au niveau de la formation des enseignants, comme l'élaboration des outils pédagogiques. Il en va de même pour les choix didactiques et pédagogiques. Ce sont des aspects sur lesquels l'Institut travaillera de manière plus approfondie.

Mais dès à présent il est nécessaire de :

- a) Mutualiser l'ingénierie de formation mise en œuvre par IFADEM pour la formation à distance ;
- b) développer des aspects relatifs au renforcement des compétences linguistiques, à la didactique des langues ;
- c) Élaborer des conditions favorables au passage à l'échelle notamment dans la formation professionnelle des enseignants, avec des effectifs plus importants et des acteurs plus diversifiés, dans les pays où des expérimentations ont été menées.

Une communication structurée en direction des états et des partenaires.

Le site de l'IFEF (www.ifef.francophonie.org) remplit en partie l'objectif de donner aux États une lisibilité sur les actions mises en place par l'IFEF, contribuant ainsi, par l'accompagnement, à l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Il est complété par d'autres outils de communication tels que les réseaux sociaux ou sur supports plus classiques. L'IFEF prévoit des interventions dans des colloques et symposiums internationaux, publier des articles au sein de revues spécialisées multilingues, organiser un colloque annuel sur les thématiques qui l'intéressent et dont il maîtrise l'expertise. L'IFEF s'ouvre à des têtes de réseaux, afin de disséminer ses finalités et objectifs par capitalisation.

Grands défis de l'IFEF

- **Accroissement des besoins en formations initiale et continue des enseignants**
- **Obligation d'assurer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage en milieu bilingue ou plurilingue**
- **Nécessité d'une alphabétisation de qualité**
- **Nécessité d'assurer l'équité dans l'éducation et la formation**
- **Nécessaire adéquation entre l'offre de formation professionnelle et technique et les besoins des secteurs économiques prioritaires des pays**
- **Diversité géographique de l'espace francophone**



IV - Les trois orientations stratégiques de l'IFEF

L'action de l'IFEF s'inscrit dans la Mission C du cadre stratégique de la Francophonie pour la période 2015-2022 dont l'objectif stratégique général est de «*renforcer l'accès des filles et des garçons à une éducation et à une formation de qualité en vue de l'insertion professionnelle et citoyenne*».

L'action de l'IFEF s'articule autour de la vision définie par la Secrétaire générale de la Francophonie à l'occasion de la cérémonie de lancement de l'Institut à savoir, faire de cet institut, «*un centre d'excellence, un laboratoire innovant, un espace de recherche qui rassemble toute l'expertise disponible au sein de l'espace francophone en matière d'éducation, de formation professionnelle et technique*». Il s'agit pour l'IFEF de :

- **poursuivre et intensifier** les interventions dont l'impact est établi et reconnu à travers quatre programmes existants, parmi lesquels trois interviennent au niveau de l'éducation, et le quatrième au niveau de la formation et de l'insertion des jeunes : l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM), l'Initiative École et langues nationales en Afrique (ELAN), le Programme d'appui aux innovations et aux réformes éducatives (PAIRE), le programme Formation et insertion professionnelle des jeunes (FIJ) ;
- **développer** des actions nouvelles et innovantes, en s'appuyant sur les forces et les créneaux d'excellence de la Francophonie, et en ciblant les besoins spécifiques des pays ;
- **favoriser** la création, la production et le partage de ressources de qualité, de connaissances axées sur les pratiques porteuses de résultats concrets et valoriser l'expertise francophone dans ce secteur, au sein de la Francophonie et au-delà.

À la base de la création de l'IFEF il y a le principe fondateur d'une action fédératrice, complémentaire des initiatives menées dans l'ensemble de la Francophonie par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), l'Université Senghor, la CONFEMEN, la CONFESJES. Ce principe a guidé l'élaboration de ses orientations stratégiques. Il fait du partenariat scientifique, technique et financier, son mode opératoire privilégié.

Les secteurs prioritaires pour l'IFEF sont aujourd'hui (1) le primaire et le post-primaire, (2) le secondaire en

prenant bien en compte la formation technique et (3) la formation professionnelle, sans oublier la nécessité de compléter les curriculums par l'éducation à la santé, au développement durable et à la citoyenneté, en vue notamment de lutter contre les extrémismes.

Sur la période (2019-2022), l'IFEF vise trois objectifs stratégiques, auxquels répondront ses différents programmes :

Objectif 1 : prendre en compte l'alphabétisation, l'éducation non formelle et l'enseignement bi-plurilingue dans les réformes curriculaires.

Le programme 9 «*Innovation et réformes pour une éducation plurilingue : écoles et langues nationales*» répondra à cet objectif. Il œuvrera pour contribuer à relever les défis majeurs de l'alphabétisation d'une part et d'autre part, de l'éducation de base qui fait de la lecture-écriture et des mathématiques les principales disciplines dont les enseignements-apprentissages doivent être davantage renforcés pour de meilleurs résultats scolaires, et cela au cours des huit premières années. La prise en compte de la langue du milieu constitue un levier fort pour des meilleurs acquis scolaires.

D'une manière transversale, ce programme vise à accompagner les Etats dans la conception et la mise en œuvre des réformes et stratégies sectorielles nécessaires pour assurer la qualité de l'éducation de base.

Objectif 2 : améliorer la formation initiale et continue des enseignants de l'éducation de base et des professionnels de l'éducation.

Cet objectif sera atteint à travers le programme 10 «*Enseignement et apprentissage massif du et en français - Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres*».

Ce programme œuvre pour la professionnalisation des personnels de l'éducation. Il vise aussi à renforcer la maîtrise de la langue française comme médium d'enseignement, d'apprentissage et de communication, contribuant ainsi au rayonnement de la langue française dans le monde. Ce programme est déployé pour contri-

buer à relever les défis de la formation des enseignants de l'éducation de base.

Objectif 3 : accroître l'insertion professionnelle des jeunes, scolarisés ou déscolarisés, par la formation professionnelle dans des filières stratégiques.

Le programme 11 «*Formation et insertion professionnelle*» assure une meilleure employabilité des jeunes à travers une double approche : d'une part, il appuie les pays pour une

meilleure adéquation entre l'offre de formation professionnelle et technique et la demande du marché du travail dans les secteurs formel et informel des économies des pays francophones les plus vulnérables. D'autre part, il appuie les réformes curriculaires en introduisant l'approche par les compétences (APC).



V - Le croisement entre les objectifs de l'IFEF et les cibles des ODD à l'horizon 2030

L'IFEF s'engage à contribuer à atteindre des objectifs de développement durable (ODD) en inscrivant son action dans l'objectif de développement durable numéro 4, 5, 8 qui visent à :

- assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous ;
- Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ;
- Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable et un travail décent pour tous.

Ainsi, parmi les neuf cibles que ces objectifs devraient permettre d'atteindre, l'IFEF se donne les moyens, en relation étroite avec les États et gouvernements de la Francophonie et leurs partenaires, de contribuer plus particulièrement aux cibles suivantes :

- **Cible 4.1** : d'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile ;
- **Cible 4.2** : d'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire à court terme ;
- **Cible 4.3** : d'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et à un coût abordable ;
- **Cible 4.4** : d'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat ;
- **Cible 4.6** : d'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter ;
- **Cible 4.7** : d'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances nécessaires au développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture et de la contribution de la culture au développement durable ;
- **Cible 4c** : d'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. C'est une cible prioritaire pour l'IFEF qui mobilisera son énergie et ses moyens pour participer à l'atteinte des objectifs de la cible ;
- **Cible 5.b** : Renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes ;
- **Cible 8.6** : D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.

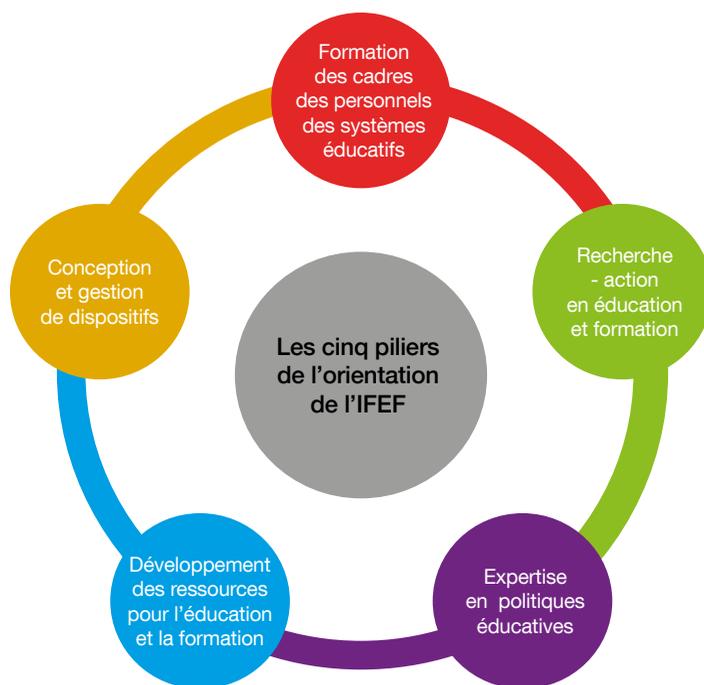
VI - Les cinq piliers de l'orientation de l'IFEF

Afin d'atteindre ses objectifs stratégiques, l'IFEF s'appuie sur cinq piliers :

- la formation des cadres et des personnels des systèmes éducatifs ;
- la conception et la gestion de dispositifs ;
- le développement de ressources pour l'éducation ;

- l'expertise en (de) politiques éducatives ;
- la recherche-action en éducation et en formation,

Ces actions sont organisées en cinq piliers qui constituent l'architecture de son intervention. Ils sont partagés par l'ensemble des partenaires de l'Institut.



Pilier n°1 : Formation des cadres et des personnels des systèmes éducatifs

L'Institut contribuera à renforcer la professionnalisation des cadres des ministères par des formations traditionnelles ou à distance via un portail et une plate-forme de formation à distance, ou en lien avec des partenaires, sur les modèles de la formation développés par l'IFADEM.

Pilier n°2 : Conception et gestion des dispositifs

L'OIF, en lien avec l'AUF, a fait la preuve de sa capacité à gérer maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage, à développer de nouvelles méthodologies et ingénieries transférables à d'autres dispositifs et à favoriser le passage à l'échelle.

Dans ce domaine, il conviendra aussi de penser l'hybridation des trois modes de formation frontale/traditionnelle, autoformation, et formation à distance. Il importe de penser non seulement une hybridation des modes de formation et de leurs temporalités, mais aussi une hybridation conceptuelle touchant à la pédagogie intégrant dans sa structuration des paradigmes hérités des trois systèmes de formation.

Pilier n°3 : Développement des ressources pour l'éducation et la formation

Le plus souvent, dans les pays en développement, les ressources didactiques et pédagogiques ainsi que les

outils pour les élèves et la classe sont rares. Or, ce matériel contribue largement à l'amélioration des apprentissages. Au second degré, on peut privilégier des ressources numériques en pariant sur la massification des pratiques individuelles.

Il est nécessaire de tirer parti des contenus disponibles sur Internet tout en favorisant les productions locales. Les ressources devront être produites sous licence libre et disponible à travers un portail de ressources éducatives libres (REL) auquel l'OIF participe au développement. Elles seront complétées par la mise à disposition de ressources issues des dispositifs tel qu'IFADEM.

Une observation des usages des ressources sera organisée par l'IFEF afin d'optimiser les productions de qualité et les rendre adéquates aux besoins des enseignants.

Pilier n°4 : Expertise en (de) politiques éducatives

Avec ses ressources humaines propres, son réseau d'experts francophones, et le soutien de ses partenaires. L'Institut jouera un rôle dans l'appui, le conseil et l'expertise des politiques nationales, la mise en œuvre de dispositifs, l'accompagnement des ministères dans leur démarche qualité, la valorisation de l'évaluation dans le pilotage des réformes éducatives. L'IFEF engagera des études qualitatives

ou relatera l'information sur les bonnes pratiques en matière d'éducation et de formation en et hors Francophonie.

Pilier n°5 : Recherche-action en éducation et formation

Cette recherche portera principalement sur les problèmes rencontrés par les pays en relation avec les objectifs poursuivis par l'IFEF. L'institut a vocation à :

- accueillir des recherches et des chercheurs pour de courts séjours avec des missions aux objectifs précisément définis ;
- développer ses thématiques propres en éducation ;
- contribuer à dynamiser les réseaux de chercheurs en éducation, en particulier ceux dans les pays en développement ;
- promouvoir par appels d'offres de courtes recherches thématiques servant à alimenter la réflexion de l'IFEF et à éclairer ses actions.

L'IFEF n'est pas un organisme de recherche, aussi, afin d'éviter toute dispersion, les recherches soutenues par l'IFEF le seront en synergie avec d'autres opérateurs et partenaires, notamment avec l'AUF.



VII - Les cinq principes et leviers d'action de l'IFEF

Les actions à mettre en œuvre par l'IFEF respectent les grands principes qui scellent la cohésion et l'engagement de tous les partenaires ainsi que les collaborateurs de l'Institut.

Ces cinq principes sont accompagnés de leviers d'action humains, matériels et organisationnels.

1 - Le partenariat

L'IFEF veut travailler avec tous les acteurs de l'éducation et de la formation qui, tout en conservant leur autonomie et leurs missions respectives, conjuguent leurs efforts en vue d'aider les pays à atteindre leurs objectifs. L'ouverture de l'IFEF à des partenaires internationaux de l'éducation l'oblige à intégrer la coopération dans ses modalités d'action et de fonctionnement. Parmi ces modalités de coopération, l'IFEF promeut la co-construction des dispositifs, la coproduction des ressources et des outils, le cofinancement et le partage coordonné des responsabilités.

Personne ne peut considérer qu'il est seul porteur de la solution aux problèmes de l'éducation, de plus les moyens sont toujours insuffisants, aussi l'IFEF souhaite favoriser au maximum une coopération intégrée avec ses partenaires. L'IFEF considère qu'il existe une politique de coopération intégrée lorsqu'on évoque une action coordonnée entre un ensemble d'acteurs privés ou publics, se situant à des niveaux ou des échelles différentes, qui agissent sur un même problème.

2 - L'expérimentation

L'expérimentation permet notamment de contrôler les paramètres susceptibles de biaiser l'analyse des mécanismes étudiés, et favorise l'évaluation de l'impact d'un projet. Elle est pratiquée dans les programmes IFADEM, ELAN et FIJ. Nous avons conscience que le nécessaire passage à l'échelle nécessite de préciser certains paramètres, car à ce moment-là les moyens augmentent, les partenaires se diversifient, le public cible et souvent le territoire de mise en œuvre s'élargissent. D'où la nécessité de travailler efficacement sur les conditions de passage à l'échelle dès le moment de l'expérimentation.

L'expérimentation permet en outre la comparaison entre différents projets, les aidant à évoluer et s'améliorer. Elle est par ailleurs indissociable de l'évaluation.

L'évaluation vient apporter des preuves de l'acceptabilité sociale d'un projet, d'un dispositif, de sa faisabilité, de son opérationnalité et de son efficacité auprès des décideurs. Les résultats obtenus constituent un argument politique fort à même de légitimer les actions et dispositifs expérimentés ainsi que les acteurs qui le mettent en œuvre.

3 - L'innovation et la mobilisation du numérique éducatif

Par l'innovation pédagogique, l'IFEF souhaite favoriser la contextualisation des connaissances afin de les rendre attractives tant du point de vue de la méthodologie d'acquisition que de celui de leur renouvellement. Par-dessus tout c'est la pédagogie qu'il faut sans cesse réinventer en s'appuyant sur les possibilités offertes par les technologies, lesquelles doivent concourir aux finalités de l'enseignement. L'IFEF doit pouvoir détecter les innovations susceptibles d'enrichir la communauté des acteurs de l'éducation et soutenir leur développement.

Le numérique éducatif est présenté comme pouvant rendre accessible au plus grand nombre l'éducation, et notamment les ressources d'apprentissage. C'est un outil pertinent de massification de l'enseignement. Cependant, les obstacles pour y parvenir sont encore très nombreux dans les pays en développement notamment à cause de la résistance au changement.

L'innovation, y compris dans la conduite des actions, permet de vaincre la plupart d'entre eux. Il faut multiplier les expérimentations pour créer des enseignements combinant plusieurs modalités pédagogiques (présence, distance, modularité, temporalité, ...) et apporter une expertise pour aider les institutions de formation des enseignants à reconnaître ce type de parcours de formation innovant.

4 - L'interdisciplinarité

Compte tenu de la complexité croissante des problèmes liés à l'éducation et à la formation, aucune science ne prime sur une autre. L'IFEF souhaite soutenir des processus qui impliquent une capacité d'analyse et de synthèse à partir de plusieurs disciplines. Son objectif est de traiter dans leur globalité les problématiques relatives à sa mission.

5 - La mobilisation de l'expertise

L'expertise francophone est peu ou mal connue alors qu'elle constitue un levier important pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer les stratégies que nous concevons. Sur ce chantier, l'IFEF travaillera en étroite collaboration avec l'Agence universitaire de la Francophonie. L'expertise mobilisée au sein de la Francophonie et au-delà sera particulièrement utile

pour l'évaluation scientifique des projets et la conduite des recherches-actions sur les difficultés auxquelles les pays font face dans le cadre des actions déployées par l'Institut. L'IFEF pourra également appuyer la valorisation de l'expertise francophone en éducation par des formations et des séminaires. Il s'agit pour les pays partenaires d'être à même de mobiliser leur propre expertise au lieu de la commander dans les pays du Nord. C'est une des clés du développement.



VIII - Les dix grandes activités de l'IFEF

Pour accomplir sa mission, atteindre les résultats intermédiaires inscrits dans ses programmes et ses objectifs, l'IFEF a répertorié dix grands types d'actions/activités à réaliser.

- 1) *Mise en œuvre de programmes de coopération dans le secteur de l'éducation et de la formation favorisant entre autres objectifs la constitution d'un **espace de concertation** entre les partenaires publics, privés et les collectivités territoriales, en matière de politiques et de programmes d'éducation et de formation. Cette concertation visera à définir un cadre de renforcement de l'**efficience** de la coopération en éducation et formation. Les programmes de coopération promus par l'IFEF tiendront compte des documents de planification stratégique en éducation et formation (PSEF) et des Rapports d'État du système éducatif national (RESEN) des pays.*
- 2) *Proposition et organisation d'activités débouchant sur des capacités accrues des États à élaborer, mettre en œuvre, suivre et évaluer des **politiques nationales de formation initiale et continue des enseignants**, des personnels d'encadrement et des gestionnaires du système éducatif, pour répondre aux besoins des États et gouvernements membres de l'OIF et de ses partenaires. Il s'agira de contribuer au développement de nouvelles compétences pédagogiques et technologiques des enseignants et de reconnaître leurs nouvelles compétences professionnelles via une certification.*
- 3) ***Renforcement des capacités des États et gouvernements membres de l'OIF et de leurs partenaires afin d'améliorer la qualité des programmes d'enseignement du et en français.***
- 4) ***Appui-conseil aux États pour la mise en œuvre de programmes sur le terrain, principalement pour l'accès à l'éducation et le renforcement de la qualité ainsi que la **gouvernance** des systèmes éducatifs.***
- 5) *Proposition et organisation d'activités afin d'augmenter les capacités des États à élaborer, conduire et évaluer des **politiques et stratégies sectorielles** en matière de formations professionnelle et technique, en tenant compte de la nécessaire adaptabilité aux besoins en compétences du marché du travail, notamment par la promotion de la **formation en alternance** qui fait ses preuves dans de nombreux pays. L'IFEF mènera un plaidoyer allant dans ce sens et organisera une concertation impliquant les institutions nationales, les partenaires économiques publics et privés, les spécialistes de la formation professionnelle. Cette **concertation** aura pour objectif l'évolution des cadres juridiques en vigueur dans les pays.*
- 6) *Promotion de l'innovation, en particulier l'**innovation techno-pédagogique**, en testant des modèles d'enseignement / apprentissage et en mettant en œuvre des approches qui intègrent l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, dans la perspective de favoriser l'accès de tous à une éducation inclusive et équitable de qualité, promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie et permettre le **passage à l'échelle** des nombreuses expérimentations réalisées.*
- 7) *Mettre à disposition des établissements francophones des pays en développement des outils pour former leurs enseignants à la conception, la réalisation et l'animation de ressources, de modules ou de cours en ligne **normalisés**, notamment les outils de scénarisation pédagogiques, les réseaux sociaux intégrés.*
- 8) *Soutien aux programmes d'**évaluation** des apprentissages des élèves, en particulier pour l'éducation de base et la formation professionnelle et technique.*
- 9) *Appuis multiformes à la **production et la diffusion de ressources de qualité**, contextualisées, adaptées aux problématiques spécifiques des terrains en maximisant la maîtrise et l'utilisation de technologies innovantes. Création notamment d'un portail distribué d'accès aux ressources éducatives libres (REL) francophones et soutien à la production de ressources pédagogiques accessibles aux enseignants et à ceux qui veulent améliorer leur maîtrise de la langue française. Appui à la création de CLOM (MOOC).*
- 10) *Initiation et soutien à des **recherches-actions** sur les questions d'éducation en accompagnement des programmes et en vue d'éclairer la prise de décision et l'élaboration des réformes éducatives nécessaires (formation continue, utilisation et maîtrise des langues d'enseignement). De plus, à partir d'analyse des pratiques, les chercheurs travailleront sur le prototype d'outils pédagogiques adaptés aux différents besoins de l'enseignement, en priorité secondaire et technique.*

IX - Des actions spécifiques en partenariat avec les acteurs de la Francophonie

Sur la base des échanges avec les autres acteurs de la Francophonie, des actions spécifiques ont été identifiées, actions sur lesquelles une mutualisation des expertises peut être envisagée afin de favoriser la préparation de la relève des experts au sein de la Francophonie, de maximiser les impacts des actions de l'IFEF sur les institutions de formation et de recherche de la Francophonie et surtout de rendre plus lisible l'action de la Francophonie sur le terrain.

Avec l'Agence universitaire de la Francophonie :

- Participation à la plateforme APPRENDRE
- Évaluation scientifique des actions et programmes : l'IFEF a tout intérêt à mobiliser les structures universitaires compétentes pour l'évaluation des programmes, en association ou non avec des bureaux d'études privés. Il s'agit là d'une disposition qui contribuerait à la valorisation des recherches de haut niveau menées dans les universités francophones, au renforcement de leur expertise, et au renforcement relatif à une forme de professionnalisation des structures universitaires ;
- Mobilisation de l'expertise francophone, y compris préparation de la relève en Francophonie ;
- Soutien aux activités de recherche-action ;
- Production de ressources académiques de qualité et animation scientifique des programmes.

L'IFEF travaillera davantage avec les institutions d'enseignement supérieur en charge de la formation des formateurs des personnels de l'éducation pour l'élaboration de référentiels communs pour la formation des formateurs ou la création de filières de formation relative à la didactique des langues.

Avec la CONFEMEN :

- Évaluation des apprentissages notamment avec le PASEC ;
- Actions concertées en direction des ministères chargés de l'éducation dans les pays de la Francophonie ;
- Actions liées au renforcement des capacités dans les États.

Avec l'Université Senghor à Alexandrie :

- Appui à la gestion des systèmes éducatifs.

Avec la CONFESJES :

- Éducation à la citoyenneté à travers l'activité sportive dans les écoles.

X - Les perspectives de l'IFEF de 2019 à 2022

P9 | Innovations et réformes éducatives pour une éducation plurilingue : école et langues nationales (ELAN)

Objectif stratégique	Renforcer l'accès des filles et des garçons à une éducation et à une formation de qualité en vue de l'insertion professionnelle et citoyenne.
Résultat final (horizon 2022)	Tous les enfants (filles et garçons) et les jeunes (femmes et hommes) bénéficient respectivement d'une éducation de base et d'une formation professionnelle et technique de qualité dans l'espace francophone.
Résultat intermédiaire	L'enseignement plurilingue, l'alphabétisation l'éducation non formelle sont davantage pris en compte dans les réformes curriculaires.
ODD	

Résultats immédiats	9.1. Les politiques éducatives des pays intègrent l'enseignement plurilingue, l'éducation formelle et non formelle et l'éducation à la citoyenneté.	9.2. Les capacités des acteurs des systèmes éducatifs sont renforcées tenant compte des approches pédagogiques nouvelles et innovantes.	9.3. Des outils et des méthodes en faveur de l'alphabétisation, l'éducation non formelle et l'éducation tout au long de la vie sont élaborés, mis à disposition.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays intégrant l'approche plurilingue dans leurs curricula. - Nombre de pays proposant des systèmes alternatifs pour une éducation tout au long de la vie. - Nombre de pays prenant en compte dans leurs réformes curriculaires les thématiques émergentes liées à l'entrepreneuriat, numérique éducatif, innovation, citoyenneté etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'établissement de formation des maîtres intégrant la dimension plurilingue dans leurs programmes de formation. - Nombre d'enseignants et d'encadrants formés à l'approche plurilingue. - Nombre d'acteurs de ministère formés aux approches de remédiation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'outils développés et co-construits avec les pays. - Nombre d'utilisateurs du dispositif de renforcement de lien entre l'institution et les parents. - Nombre d'outils de gestion établis.
Extrants	<ul style="list-style-type: none"> - L'extension de l'enseignement plurilingue est planifiée, mise en œuvre, suivie et évaluée. - L'éducation formelle et l'éducation non formelle sont renforcées par des systèmes de passerelles. - De nouveaux curricula sont élaborés, incluant des thématiques émergentes (entrepreneuriat, numérique éducatif, innovation, éducation à la citoyenneté, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> - Les formateurs et les encadrants des enseignants des niveaux central et déconcentré sont formés à l'approche de l'éducation plurilingue. - Les acteurs de l'éducation (décideurs, parents d'élèves, syndicats d'enseignants, etc.) adhèrent davantage à l'enseignement bilingue (français/ langue nationale) dans les systèmes éducatifs formels. - Les acteurs clés au sein des ministères sont formés à l'élaboration des cadres nationaux et régionaux de certifications pour l'alphabétisation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des outils pédagogiques et didactiques sont élaborés, dans le respect de l'égalité femme homme, pour l'enseignement plurilingue. - Un dispositif de renforcement du lien entre l'institution scolaire et les parents d'élèves est mis en place. - Des outils de gestion et des normes de qualité et d'équité sont établis et mis en œuvre.

P10 | Enseignement et apprentissage massif et de qualité du et en français - Formation des maîtres (IFADEM)

Objectif stratégique	Renforcer l'accès des filles et des garçons à une éducation et à une formation de qualité en vue de l'insertion professionnelle et citoyenne.
Résultat final (horizon 2022)	Tous les enfants (filles et garçons) et les jeunes (femmes et hommes) bénéficient respectivement d'une éducation de base et d'une formation professionnelle et technique de qualité dans l'espace francophone.
Résultat intermédiaire	La formation initiale et continue des enseignants, des apprenants et des professionnels de l'éducation est améliorée.
ODD	

Résultats immédiats	10.1. Les capacités des enseignants pour l'enseignement du et en français, prioritairement en zones rurales, sont massivement renforcées.	10.2. Les compétences linguistiques et / ou langagières des apprenants sont améliorées.	10.3. Des innovations techno-pédagogiques améliorent les méthodes d'enseignement-apprentissage.	10.4. Les capacités des institutions et des personnels en charge de la formation continue des enseignants de l'éducation sont renforcées.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'outils numériques et documents pédagogiques développés et déployés. - Proportion des enseignants ayant achevé leur formation aux moyens de ces outils. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes formées (% femme, % homme). - Nombre d'outils de transition linguistique développés. - Nombre de formations spécifiques mises à disposition des pays. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de ressources éducatives libres produites. - Proportion des acteurs utilisant le numérique éducatif comme complément à l'enseignement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion des personnels en charge de la formation continue ayant renforcé leurs capacités.
Extrants	<ul style="list-style-type: none"> - Des outils numériques pour la formation des enseignants sont déployés. - Un dispositif de formation à distance destiné à un large public d'enseignants de l'éducation de base est mis en œuvre pour un meilleur apprentissage du et en français. <p>Des documents pédagogiques et des cours en ligne ouvert et massif (CLOM) sont mis à la disposition des enseignants et des élèves.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des accompagnements spécifiques sont mis en œuvre pour les apprenants. - Des formations spécifiques destinées aux adultes sont mises à disposition des pays. - Des outils de transition linguistique langues nationales – français sont élaborés et mis à disposition dans les lieux de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des ressources éducatives libres sont produites, indexées et partagées. - Les acteurs de l'éducation sont formés sur le numérique éducatif. - Des bonnes pratiques dans le domaine de l'innovation techno-pédagogique sont partagées et diffusées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des contenus de formation des enseignants sont conçus, adaptés et diffusés en format numérique et/ou papier. - Les cadres des systèmes éducatifs sont formés à la conception et la gestion de dispositifs de formation à distance. - L'équipement (pour le numérique) des services est mis en place dans les ministères, selon les besoins identifiés.

P11 | Formation et insertion professionnelle

Objectif stratégique	Renforcer l'accès des filles et des garçons à une éducation et à une formation de qualité en vue de l'insertion professionnelle et citoyenne.
Résultat final (horizon 2022)	Tous les enfants (filles et garçons) et les jeunes (femmes et hommes) bénéficient respectivement d'une éducation de base et d'une formation professionnelle et technique de qualité dans l'espace francophone.
Résultat intermédiaire	L'insertion professionnelle des jeunes, scolarisés ou déscolarisés, s'est accrue par la formation professionnelle dans des filières stratégiques.
ODD	

Résultats immédiats	11.1. Des méthodes et des outils pour une meilleure adéquation formation/emploi dans les filières stratégiques sont élaborés et mis en œuvre.	11.2. Les programmes élaborés selon l'approche par les compétences améliorent l'insertion professionnelle des jeunes.	11.3. Les compétences langagières professionnelles sont renforcées.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'outils développés. - Nombre de jeunes suivis. - Nombre de publications produites et diffusées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pays ayant adapté l'approche par compétences et/ou VAE. - Nombre d'enseignants, tuteurs, maîtres d'apprentissage formés. - Mesure du taux d'insertion des diplômés dans un secteur économique avant et après l'intervention du programme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'utilisation de l'application mobile. - Taux de satisfaction des usagers de la méthodologie d'apprentissage. - Taux d'utilisation de la méthodologie.
Extrants	<ul style="list-style-type: none"> - Des outils d'analyse des emplois dans au moins un secteur économique prioritaire pour la croissance du pays sont élaborés et mis à disposition des pays ciblés. - Des outils d'orientation professionnelle fondés sur les besoins en emplois et les filières de formation existantes sont élaborés et mis à disposition des pays ciblés. - Des outils de mesure de l'insertion professionnelle des jeunes formés par les dispositifs de FPT et d'apprentissage ont été mis en place dans au moins 5 centres pilotes de FPT. - Des publications/études sont élaborées, produites et diffusées auprès des pays membres, des organisations régionales, et des partenaires techniques et financiers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le transfert d'expertise francophone en ingénierie de formation APC visant une meilleure adéquation entre l'offre de FPT initiale et la demande du marché du travail est réalisé. - La formation hybride à la pédagogie APC est réalisée dans au moins deux pays pilotes. - Un dispositif de validation des acquis d'expériences (VAE) est adapté au contexte et implanté dans au moins un secteur économique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des applications mobiles de soutien linguistique sont développées. - Des applications mobiles de traduction collaborative sont développées.

Les abreviations

AFD : Agence Française de développement

APC : Approche par compétences

AUF : Agence Universitaire de la Francophonie

CLOM/MOOC : Cours en Ligne Ouverts aux Masses

CONFESJES : Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie

CONFEMEN : Conférence des ministres de l'éducation des états et gouvernements de la Francophonie

ELAN : Ecole et Langue Nationale

FIJ : Formation et Insertion des Jeunes

FPT : Formation Professionnelle et technique

IFADEM : Initiative pour la Formation à Distance des Maîtres

IFEF : Institut de la francophonie pour l'éducation et la formation

INED : Institut national d'études démographiques

ODD : Objectifs du développement durable

ISU : institut de statistique de l'Unesco

P10 : Enseignement et apprentissage massif et de qualité du et en français-formation des maîtres (IFADEM)

P11 : Formation et insertion professionnelle

P9 : Innovations et réformes éducatives pour une éducation plurilingue : écoles et langues nationales (ELAN)

Paire : Programme d'appui aux innovations et aux réformes éducatives

Pasec : Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Confemen

REL : Ressources éducatives Libres

Unesco : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

Contacts et mentions légales

Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation

Immeuble Serigne Abdou Lahad Mbacké Pointe des Almadies

BP 29437 Dakar-Yoff CP 12000 Dakar (Sénégal)

Site web : www.ifef.francophonie.org - www.francophonie.org

Tél : +22133 859 22 58

Contact par courriel : ifef@francophonie.org ou akaag@francophonie.org

Facebook : www.facebook.com/ifef.oif

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/ifef-oif>

Twitter : [@ifef.oif](https://twitter.com/ifef.oif)

Directeur de la publication : Émile Tanawa

L'Ifef est un organe subsidiaire de

Iconographie : carte des États membres

(https://www.francophonie.org/IMG/pdf/carte_francophonie_mai_2017.pdf)

